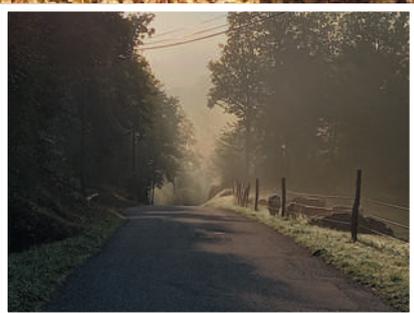


# DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



*Village que j'aime*



## L'ÉDITO



Nous voilà arrivés à l'automne, cette période de l'année où la nature flamboie une dernière fois avant de s'endormir. L'automne c'est aussi un parfum bien particulier.

Celui des solides petits déjeuners, des goûters en rentrant de l'école, des plaisirs d'une balade en forêt ou encore d'une journée bien chargée. C'est aussi le retour des petits plats partagés entre amis ou en famille. On allume un feu ou on remet le chauffage pour se préparer tout doucement à affronter l'hiver.

Après une pause estivale bien méritée, septembre est synonyme de rentrée scolaire.

Cette reprise, il y a quelques mois, après de nombreuses réunions en consultation et échanges avec les parents d'élèves, le conseil municipal et l'équipe pédagogique nous a donné bien du fil à retordre. Et c'est fort du soutien de la grande majorité des parents qui ont montré leur attachement à notre école, que j'ai pris la décision de porter le projet de sortir du RPI et de défendre le maintien des deux classes à Dolleren.

Nous ne partions pas avec la faveur des pronostics et nous avons eu beaucoup de mal à rallier certains parents à cette cause, et d'autres personnes nous voyaient déjà nous prendre les pieds dans le tapis. Ces mois de travail et d'échanges avec l'Education Nationale, de persévérance, parfois de doute, ont fini par payer.

Les parents qui nous ont fait confiance pour scolariser leurs enfants au village malgré des périodes où les informations changeaient plusieurs fois par jour, et ne facilitaient pas la communication, peuvent aujourd'hui prendre la mesure des bonnes conditions de scolarisation, chez nous à Dolleren.

Je tiens donc à remercier personnellement l'ensemble des parents de leur patience et de la confiance qu'ils ont accordées à l'équipe municipale, et l'ensemble des acteurs qui se sont investis pour le maintien des classes.

Ces deux classes représentent 29 élèves encadrés par une équipe pédagogique de 4 personnes, 1 ATSEM et 1 encadrante scolaire qui accueille les élèves à partir de 7h20. Ce service d'accueil proposé gratuitement est unique en son genre dans la vallée. Aujourd'hui et pour cette année scolaire, c'est 6 emplois qui sont maintenus à Dolleren. Ce maintien n'est cependant pas garanti dans le temps, soit l'attractivité de notre école fera rejoindre de nouveaux élèves et garder le seuil de 30 et plus, ou soit il nous faudra nous remettre autour de la table, car les effectifs étant ce qu'ils sont, nous n'aurons d'autre choix que de suivre les seuils fixés par l'Education Nationale.

Vous avez pu constater que le bâtiment mairie/école a fait l'objet de travaux d'amélioration.

Dans un premier temps une rénovation, avec un grand coup de fraîcheur sur les portes d'entrée et dans un second temps le remplacement de l'ensemble des fenêtres qui permet d'accroître les qualités phoniques et thermiques, dans un contexte où les économies d'énergies sont les bienvenues.





L'ensemble de ces réalisations a bénéficié de subventions de nos divers partenaires.

Je tiens à saluer l'entreprise ARTISAL qui a remporté le défi de remplacer les 16 fenêtres du rez-de-chaussée en une seule journée sans perturber la vie scolaire.

Dans cette conjoncture où les restrictions succèdent aux pénuries, dans un contexte marqué par des contraintes fortes sur les approvisionnements en énergie, nous nous devons d'être attentifs à la moindre source d'économie. Nous avons donc tenu à accélérer la réalisation de certains projets, ils devraient encore aboutir cette année.

Vous pourrez suivre leur évolution sur notre page Facebook.

Ensemble nous continuerons à tenir cette ligne ou chaque opportunité d'amélioration doit être abordée.

Après avoir confié l'édito des derniers bulletins communaux aux adjoints, au fil des parutions et de l'actualité, l'ensemble des conseillers municipaux aura l'occasion de prendre cette tribune, de se présenter à vous.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne et vous donne d'ores et déjà rendez-vous dans le prochain numéro.

Votre Maire.



Le site en direct...

## MAIRIE

Heures d'ouverture au public :  
mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30  
et de 17 h à 18 h.

Permanence de M. REYMANN,  
Maire :

le mardi de 17 h à 18 h.

Permanence de  
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :  
le samedi matin sur rendez-vous.  
Tél. : 03.89.82.02.12

Email : mairie.dolleren@tv-com.net

Site internet : www.dolleren.fr

## POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte les  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

## DÉPART-ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple chan-  
gement d'adresse dans la  
commune : dans votre intérêt,  
n'omettez pas de le signaler au  
secrétariat de la Mairie.

Il est rappelé que les déclarations  
de domicile et de changement  
de domicile sont obligatoires en  
ALSACE-MOSELLE

## COMPTEURS D'EAU

L'agent technique communal ef-  
fectuera le relevé des compteurs  
d'eau les 24, 25 et 26 octobre.

**Veillez lui réserver un bon ac-  
cueil et respecter sa tournée, en  
le laissant relever personnel-  
lement votre compteur.**

En cas d'absence, un avis de pas-  
sage vous sera déposé. Merci de  
le compléter très rapidement et  
de le déposer dans la boîte aux  
lettres de la mairie.

## LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur les listes élec-  
torales n'est pas seulement un  
devoir civique, mais résulte éga-

lement d'une obligation légale.  
Elle est indispensable pour pou-  
voir voter. Les demandes d'ins-  
cription peuvent être effectuées  
en mairie pendant toute l'année.

Comment s'inscrire ?

- Au secrétariat de la  
Mairie aux heures d'ouverture. Il  
conviendra de vous munir d'un  
document d'identité et d'un jus-  
tificatif de domicile,

- Cette demande peut  
également être adressée par  
courrier ou déposée par un tiers  
dûment mandaté (le formulaire  
peut être téléchargé – cerfa  
12669\*02).

Une téléprocédure d'interroga-  
tion de la situation individuelle  
via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
vous permet de vérifier votre  
inscription sur la liste électorale  
d'une commune. Si l'électeur  
n'est pas trouvé dans l'applica-  
tion, il sera invité à contacter  
sa commune d'inscription ou à  
déposer une demande d'inscrip-  
tion sur les listes électorales.  
Tous les Français et Françaises  
majeurs jouissant de leurs droits  
civiques et politiques et qui ne  
sont pas déjà inscrits sur une  
liste électorale ou qui ont chan-  
gé de commune de résidence  
DOIVENT solliciter leur inscrip-  
tion.

N'attendez pas le dernier mo-  
ment pour vous inscrire.  
Pour tout renseignement ou en  
cas de problème, n'hésitez pas  
à contacter le secrétariat de la  
mairie.

## REPOS DOMINICAL

**Il est rappelé que l'utilisation des  
tronçonneuses, tondeuses à ga-  
zon et autres matériels motorisés  
de jardinage et d'entretien des  
espaces verts ou naturels ainsi  
que celle des engins d'exploita-  
tion forestière**

**sont INTERDITES**

**TOUS les dimanches ainsi que  
les jours fériés suivants : 1<sup>er</sup> jan-**

**vier, Assomption, Ascension, 1<sup>er</sup>  
novembre et Noël.**

## OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Les quatre commandements du  
propriétaire ou locataire riverain :

- veiller à la propreté des rues,  
trottoirs, rigoles et caniveaux par un  
balayage fréquent,
- veiller à l'évacuation des  
eaux de pluie en gardant les tuyaux  
de descente en bon état,
- effectuer l'élagage des haies  
vives et autres arbres débordant sur  
le domaine public,
- procéder à l'enlèvement  
des mauvaises herbes sur toute la  
longueur de sa propriété

## HAIES

Il est rappelé que les haies  
doivent être taillées à l'aplomb du  
domaine public. Cela est d'autant  
plus indispensable à proximité  
des carrefours pour permettre  
une bonne visibilité. Il convient  
également de ne pas encombrer  
le passage des piétons sur les  
trottoirs.

Dans ce cas la haie ne doit pas  
dépasser deux mètres de haut. Il  
incombe donc aux propriétaires  
de tailler les haies à la limite de  
leur propriété pour qu'elles ne dé-  
bordent pas sur la voie publique.  
Merci de respecter ces prescrip-  
tions réglementaires pour le bien  
de tous.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous essayons de régler les per-  
turbations en cours au mieux.  
A l'heure actuelle nous devons  
faire face à la défection de notre  
prestataire. Des négociations  
sont en cours.

En tout état de cause, en cas de  
panne merci de le signaler au se-  
crétariat de la Mairie.

## STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est demandé de laisser un passage de 1,20 m minimum sur les trottoirs de la route départementale pour permettre la circulation sans danger des enfants, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Plusieurs parkings sont utilisables tout le long de la traversée du village :

- à l'église
- à l'école
- sur le parking après le pont de la rue du Gazon après la rambarde bleue à la sortie du village vers SEWEN.

## DÉCÈS

Christian KOENIG  
Le 28 septembre 2022 à  
DOLLEREN.

## ANNIVERSAIRES AUTOMNE 2022

### OCTOBRE

Le 16  
GASSER Jean-Pierre 87 ans

### NOVEMBRE

Le 15  
KOENIG Georges 76 ans

Le 17  
TROMMENSCHLAGER Claude 75 ans

Le 20  
MERSIOL Elise 84 ans

### DECEMBRE

Le 11  
GUERRINGUE Marie-Thérèse 71 ans

Le 15  
HENSINGER Armand 75 ans

Le 18  
AST Annette 88 ans

BIHL Lydia 72 ans



## HORAIRES AUTOMNE - HIVER PROXI OBERBRUCK

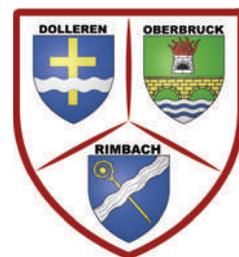
Lundi : 8 h - 13 h  
Mardi : 8 h - 13 h  
Mercredi : 8 h - 13 h  
Jeudi : 8 h - 12 h et 15 h - 18 h  
Vendredi : 8 h - 12 h et 15 h - 18 h  
Samedi : 8 h - 13 h  
Dimanche : 8 h - 12 h

Téléphone : 03.89.39.36.04



## CALENDRIERS POMPIERS

Les pompiers passeront dans tous les foyers,  
le week-end des 19 et 20 novembre 2022.  
Merci de leur faire un bon accueil.



## AVIS DE RECHERCHE

Nous cherchons l'un ou l'autre sapin à installer dans le village pour les fêtes de Noël.

Quelques critères : l'arbre doit faire entre six et sept mètres. La silhouette devra être équilibrée, sa parure dense. L'abattage et le transport seront pris en charge par la commune.

Si vous pensez détenir un tel arbre, et que vous souhaitez vous en débarrasser, vous pouvez nous contacter en Mairie.

D'avance merci !



## DATES A RETENIR



**DON DU SANG à SEWEN**  
Salle polyvalente  
14 février 2023

## CALENDRIER DES BATTUES DE CHASSE SAISON 2022-2023

OCTOBRE :  
Samedi 29 et dimanche 30

NOVEMBRE :  
Mardi 1,  
Samedi 12 et dimanche 13  
Samedi 26 et dimanche 27

DÉCEMBRE :  
Samedi 10 et dimanche 11,  
Samedi 17 et dimanche 18  
Lundi 26

## AU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 30 JUIN 2022

Le Conseil Municipal,

Acte la sortie des communes de SEWEN, DOLLEREN, OBERBRUCK, et RIMBACH du Syndicat Intercommunal Scolaire,

Décide de modifier les horaires de l'Ecole de DOLLEREN comme suit :

Horaires matin : 8 h – 11 h 30,

Horaires de l'après-midi : 13 h 30 – 16 h

Créer un poste d'aide à l'école par le recrutement de Madame VIDAL. Ce contrat est pris en charge à hauteur de 90 % par la CEA.

Fixe le prix du loyer du GRABER à 1 000 € hors taxes par mois révisable.

Procède à une régularisation du budget du GRABER de 80 c.

Vote une subvention exceptionnelle de 730 € au profit de la Société de Pêche de KIRCHBERG. Couvrant l'intégration des membres existants et un alevinage. Cette subvention est couverte par l'excédent de l'Association Syndicale de Pêche.

Soutient la démarche de RIVIERE DE HAUTE ALSACE, dans le cadre de son recours à l'encontre du PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation).

Approuve la nomination de Madame CHETALAT Virginie et Messieurs BEHRA Vincent et GASSER Benoit, à titre de gardes-chasses de l'Association Nature et Chasse Alsacienne.

Se prononce en faveur de la voie électronique en matière de publication des actes administratifs.

Est informé de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

### SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal,

Les travaux de coupe étant effectués par un prestataire et non pas les bûcherons, vote un transfert de crédit du chapitre 012 au chapitre 011.

Décide de la vente de trois parcelles forestières au profit du groupement forestier JEA2.

Crée un poste d'adjoint technique à hauteur de 4 heures par semaine de classe. L'agent sera chargé du transport et de la surveillance d'enfants.

Vote le renouvellement du contrat RGPD avec le Centre de Gestion 54.

Décide de retenir la réparation de la porte d'entrée du logement duplex sur la caution du locataire.

Est informé de la désignation de Monsieur Pascal GAUTHRON comme correspondant incendie et secours.



## LA RENTRÉE DE NOS CHÈRES TÊTES BLONDES

Le devenir de l'école aura fait couler beaucoup d'encre et délier les langues ce printemps.

En effet, compte tenu du nombre d'enfants scolarisés de plus en plus restreint dans les écoles du RPI, la menace d'une fermeture de classe était très prégnante. Dolleren étant le seul village comportant deux classes dans un seul et même bâtiment, nous nous attendions tous à ce que notre école soit touchée.

Pour éviter cette fermeture, l'alternative de quitter le RPI a été choisie. Cela ne s'est pas fait sans mal et sans essayer bien des critiques non seulement de la part des villages voisins, car cela bouleversait l'organisation générale, mais également de nos concitoyens qui craignaient la classe unique.

Jusqu'au dernier moment, nous ignorions si notre action aurait un impact positif et permettrait le maintien de la seconde classe, car nombre de parents avaient choisi de scolariser leurs enfants à Sewen ou Oberbruck, village où demeurent les nounous ou les grands-parents de leurs enfants.

Heureusement, à la rentrée, le feu vert a été donné et les 29 élèves scolarisés bénéficient, grâce aux mesures prises, de conditions d'apprentissage idéales.

Aurélié COUSY, notre ATSEM, a pu garder un poste à temps plein, Rachel VIDAL, quant à elle, bénéficie d'un contrat aidé pour un an. Elles secondent l'équipe enseignante, Aurélié auprès des petits, Rachel chez les plus grands.



Aurélié COUSY

Grâce à l'embauche de cette dernière, nous avons pu mettre en place une garderie le matin avant l'école, pour dépanner les parents contraints de déposer leurs enfants avant l'ouverture de la classe. Les inscriptions se font à la carte en fonction des besoins.

Pour le moment, seuls les lundis et jeudis ont été plébiscités, mais le système est souple et peut s'étendre aux autres jours. Ouverture à 7 h 20. Il suffit de s'inscrire auparavant.



La garderie du matin avec Rachel



Aurélié surveille le travail des CE2

La Commune a aussi choisi l'option de ne pas re-louer l'appartement côté mairie pour le réserver à l'usage scolaire : une salle de psychomotricité a ainsi pu être proposée aux écoliers.

Les adultes y bénéficient aussi d'un espace pour les repas du midi.

De plus, Aurélie est rémunérée pour assurer le transport des enfants scolarisés à Dolleren, mais qui sont gardés à Sewen. Pour le moment, cela concerne un seul enfant, mais nous espérons que d'autres parents à la rentrée prochaine choisiront l'option de profiter de cette opportunité pour scolariser leur enfant dans notre école, car il ne faut pas se faire d'illusions, le problème d'effectif se posera à nouveau en septembre 2023.



Réjane NUSSBAUM qui remplace Elodie le jeudi



Charlotte SCHELLENBAUM Directrice

Dans la grande classe avec Elodie BEHRA



Les petits en salle de psychomotricité

Les petits avec le maître, Sylvain LUTZ



En attendant, souhaitons une bonne année scolaire à tous, équipe enseignante et écoliers, dans nos salles de classe fraîchement équipées de nouvelles fenêtres très bien isolées.

Brigitte Studer  
2<sup>e</sup> adjointe en charge des affaires scolaires

## LE DERNIER VOYAGE DE CHRISTIAN

C'est une figure du paysage local qui vient de nous quitter en la personne de Christian KOENIG, ferblantier, installateur sanitaire en retraite.

Christian est né le 24 mai 1957. Après sa scolarité à l'école de DOLLEREN, il suit les cours au collège de Masevaux, il fréquente le Lycée Professionnel du Rebberg, rue de Verdun à Mulhouse. Le CAP de chauffagiste qu'il y décroche lui permet de travailler avec son père Raymond dans l'entreprise familiale. Il se spécialisera entre autres dans l'installation de panneaux solaires.

Comme son père avant lui, il rallie le corps des sapeurs-pompiers et y restera actif durant de très nombreuses années.

Membre de la MJC, il a fait partie du « Waschba-Folk », le groupe de danses folkloriques local et il a joué au volley-ball en équipe corpo. Une fois par an, nous nous retrouvions entre anciens joueurs autour d'une bonne table et il était un fidèle parmi les fidèles.



Cette fidélité en amitié n'a jamais été prise en défaut au sein de l'Amicale de la Classe 56-57 dont il était un fervent participant. Les voyages organisés satisfaisaient son désir d'évasion et de convivialité qui caractérisait les rencontres. C'était un bon vivant qui aimait la bonne chère, et qui était un fervent adepte de la culture ; il aimait fréquenter les musées et était féru de théâtre local.

Une passion qu'il a pu assouvir grâce à son implication au sein de la Grange Burcklé, où dès la création de l'Association la RUCHENE, il s'est occupé de la Régie Son et Lumière, et cela durant plus de 15 ans. Il a fait de même pour les différentes opérettes mises en scène par la Musique Municipale de Masevaux.

Christian était bon skieur et n'a pas lésiné non plus sur les heures de bénévolat consacrées au bon fonctionnement des pistes du Schlumpf. Il était conducteur de télésiège et a plus d'une fois réparé les pannes du remonte-pente.

Jusqu'à son hospitalisation en décembre 2021, sa retraite lui a permis d'assouvir sa passion des voyages. A son grand désespoir, il n'a pu participer à la dernière sortie de la classe en Croatie et a attendu le retour des classards, le lundi 26 septembre, avant de quitter les siens le mercredi matin. Conscient jusqu'au bout, il a organisé chaque détail de ses funérailles, lucide quant à l'implacabilité de sa maladie.

C'est une foule nombreuse qui était présente le samedi 1<sup>er</sup> octobre à l'espace funéraire du pays de Thann, à Aspach-Michelbach pour l'accompagner dans son dernier voyage ; famille, amis, habitants du village... une salle trop petite pour contenir tous ceux qui avaient fait le déplacement pour saluer sa mémoire et entourer les siens.

Une cérémonie émouvante et sobre où chacun a pu témoigner son affection aux proches de Christian, très affectés par son départ prématuré.

La Municipalité, reconnaissante pour les services rendus, présente ses sincères condoléances à ses deux filles, Pauline et Marion, à Monique, la compagne de Christian, à ses gendres et ses 4 petits-enfants, à sa sœur Raymonde, à son beau-frère Alain, à ses nièces Marine et Laura, ainsi qu'à toute la famille en deuil.

Brigitte STUDER

## LES POMPIERS À L'ÉCOLE !

Jeudi 9 juin 2022, les pompiers sont venus à l'école de Dolleren pour apprendre des choses aux élèves de GS/CP et de CM1/CM2. Nous étions divisés en 4 groupes et passions dans 4 ateliers :

### Atelier 1 :

Les pompiers nous ont montré leur matériel :

- Une veste qui résiste au feu
- Un pantalon
- Des gants, une cagoule
- Le casque avec une lumière pour voir dans l'obscurité
- Une bouteille d'oxygène et un masque pour pouvoir respirer à travers le feu et la fumée. Quand l'aiguille arrive dans le rouge, il faut vite sortir du feu !
- Le matériel des pompiers.

Nous avons pu visiter les camions et pu faire sonner la sirène !



### Atelier 2 :

Les pompiers nous ont montré le matériel pour apporter des soins aux personnes. Il y avait un thermomètre pour prendre la température, une pince à doigts pour mesurer l'oxygène et le rythme cardiaque, un masque pour aider à respirer, un matelas et une minerve pour immobiliser les personnes blessées et une planche pour sortir une personne d'une voiture cassée.



### Atelier 3 :

Avec la maîtresse, nous avons appris à reconnaître les situations dangereuses dans la maison. Le chef des pompiers nous a bien expliqué pourquoi ces situations sont dangereuses et comment réagir dans chaque cas : quand on se coupe, quand on se brûle, quand on avale des choses qu'il ne faudrait pas, quand on s'étouffe...



**Atelier 4 :**  
nous avons appris à donner  
l'alerte en cas de danger.

## APPRENDRE À PORTER SECOURS

### LE MESSAGE D'ALERTE

Donner l'alerte, ou faire donner l'alerte **le plus tôt possible** et de **façon précise**, est **très important** pour que les secours puissent intervenir rapidement auprès de la victime.

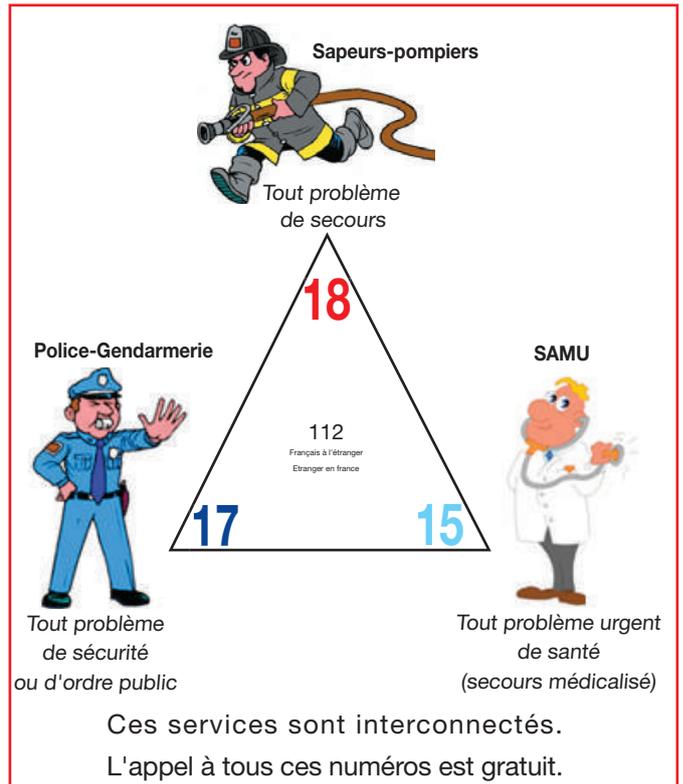
**Je téléphone aux secours en restant calme.**

### 15 : SAMU

Si je dois rester auprès de la victime pour pratiquer les premiers gestes de secours, j'envoie un témoin téléphoner à ma place en lui indiquant le **message à transmettre**.

#### Que dire ?

- ☞ **Je donne** mon nom et mon prénom ainsi que le n° de téléphone d'où j'appelle.
- ☞ **J'indique** le lieu précis de l'accident.
- ☞ **Je décris** ce qui s'est passé.
- ☞ **Je réponds** aux questions posées.
- ☞ **J'attends** que l'on me dise de raccrocher.
- ☞ **J'écoute, j'applique** les consignes données.



Nous avons dit au revoir aux pompiers et sommes retournés dans nos classes.

Au bout de quelques minutes, nous avons fait un exercice incendie surprise : il y avait un faux feu dans le couloir et nous devions évacuer l'école.

Nous sommes sortis par la porte d'entrée et sommes allés jusque devant le portail de l'école.

Mais deux élèves sont restés coincés avec une adulte dans l'école !

Les pompiers sont venus les secourir.

Heureusement, ce n'était qu'un exercice et personne n'a été en danger !



## FÊTE PATRONALE ET EXPOSITION HISTORIQUE

La fête patronale de la paroisse de l'Exaltation de la Sainte-Croix a eu lieu le dimanche 11 septembre 2022. De nombreux fidèles se sont rassemblés à l'église paroissiale lors de la messe solennelle présidée par le Chanoine Marc Schmitt, assisté par le curé-doyen Frédéric Flota. La chorale Sainte-Cécile de Dolleren soutenue par des choristes de Sewen et Rimbach a embelli l'office.

Durant la cérémonie, le célébrant a béni les paniers garnis de fruits et légumes de nos vergers et jardins, déposés par les fidèles devant l'autel.



A la fin de la cérémonie, Marc Bihl, président du conseil de fabrique, a remercié Valérie Kessler pour son investissement durant 19 années, ainsi que Gilles Weiss qui a accepté d'intégrer le conseil de fabrique. A la sortie de l'office, sur les prés derrière l'église, et sous un magnifique soleil, le chanoine a béni les troupeaux.



Une exposition, ouverte le samedi et dimanche après-midi, était en place et a permis de découvrir l'histoire de l'église de 1732 à 2022. Les nombreux visiteurs ont pu parcourir l'église, les sacristies et le clocher.

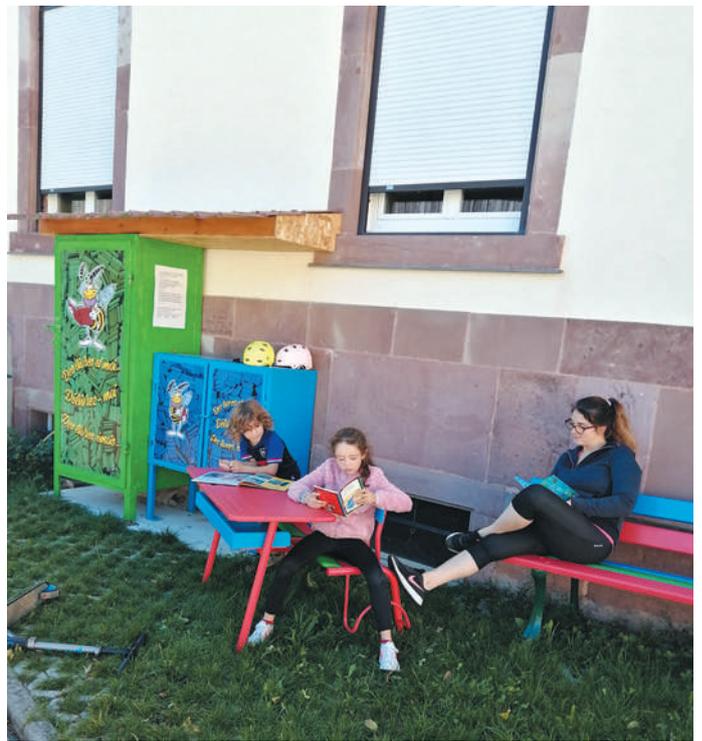
Les choucroutes à emporter, qui ont remplacé le repas traditionnel, ont remporté un franc succès et régalé les familles autour de la table familiale.

## LA BOITE À LIVRES ESPACE DÉTENTE

Les couleurs vives du mobilier installé au courant du mois de septembre pour agrémenter le lieu où trônent nos deux boîtes à livres n'ont sans doute pas manqué d'attirer votre regard sur l'espace de détente qui est dédié à ceux qui veulent y faire une pause lecture.

C'est Angéline CANAL, l'une des deux emplois jeune de cet été, qui s'est attelée à la tâche pour finir de mettre les différents éléments en peinture. Le « garage » à vélos sera scellé prochainement par les bons soins de Jean-Marc, notre ouvrier communal.

BS.



## VENTE D'ARRANGEMENTS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année approchent et le conseil de fabrique vous propose comme l'année dernière une vente d'arrangements de Noël le samedi 26 novembre et le dimanche 27 novembre 2022 au presbytère.

Nous vous proposerons des couronnes en bois naturel, en sapin, à poser sur une table ou à accrocher, et de nombreuses autres réalisations pour garnir votre table de fêtes ou pour en faire cadeau.

Vous aurez la possibilité de réserver l'article de votre choix ou de venir au moment de la vente choisir parmi ceux qui seront disponibles.

Pour cela, courant octobre un tract sera déposé dans vos boîtes aux lettres.

Merci d'avance pour votre soutien.



## DU CÔTÉ DE LA MJC

Les activités proposées pour la saison 2022-2023 : c'est parti !

- la section « 3<sup>e</sup> Age » est toujours animée par les fidèles Marie-Rose et Lisette le jeudi tous les 15 jours de 14 h à 18 h pour jouer à la belote et aux petits chevaux et « goûter » convivial en fin de séance.

Contact : Marie-Rose NAEGELEN (03.69.19.59.45) et Lisette MERSIOL (03.89.82.98.20)

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

- les cours de Hatha Yoga :

pour adultes se déroulent le lundi soir :

1<sup>ère</sup> séance à 18 h et la 2<sup>e</sup> séance à 19 h 30.

Contact : Christiane RUDLER (06.82.18.51.64) mail : christiane.rudler@gmail.fr

- les cours de Zumba :

pour les ados et adultes le mardi soir de 19 h à 20 h

pour les plus jeunes de 6 à 11 ans le mercredi matin de 11 h à 12 h

Contact : Nathalie DAUM (06.62.78.88.68) mail : nathcurly@gmail.com

- les cours de Dessin :

pour enfants à partir de 9 ans et adultes le jeudi soir de 17 h 30 à 19 h 30.

Professeur artiste peintre Joël LEBRE.

L'adhésion à la MJC de Dolleren qui intègre l'assurance est obligatoire pour toute activité.

Le montant de la cotisation est de 10 € pour une carte individuelle et de 16 € pour une carte familiale.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la présidente de la MJC Yvette WECKNER au 06.23.84.30.29 ou par mail weckyfdoller@tv-com.net

## EXPOSITION

Une très belle exposition, présentant les travaux d'élèves réalisés lors des cours de dessins dispensés par l'artiste Joël LEBRE a eu lieu à la MJC de Dolleren le week-end de la Fête Patronale.

Le vendredi 9 septembre, le député Raphaël SCHELLENBERGER nous a fait l'honneur de sa présence lors du vernissage, nous félicitant chaleureusement pour la qualité des réalisations et l'intérêt des relations intergénérationnelles et d'échange autour de l'Art.

Le verre de l'amitié qui s'en est suivi a été offert par la commune.

Les visiteurs très nombreux le samedi et le dimanche ont été admiratifs devant les œuvres des enfants et des adultes, surpris par ces talents qu'ils ne soupçonnaient même pas.





Le professeur artiste peintre Joël LEBRE avec Yvette WECKNER, Présidente de la MJC, et Raphaël SCHELLENBERGER, député du Haut-Rhin.



## **NOUVEAU : LA CAB'ANNE À OBERBRUCK**

Vous connaissez sans doute la bière DIOLLER et le bar à Oberbruck où vous pouvez déguster les différentes sortes de breuvages à base de houblon.

Vous savez certainement que les gérants de ce bar ne sont autres que Christian et Anne FASSLER qui demeurent rue du Moulin à Dolleren. Jusqu'à présent, vous pouviez accompagner les différentes bières avec des tartes flambées pour les petits creux.



Depuis la mi-septembre, Anne propose aux clients un plat du jour, et cela du mardi au vendredi.

Choucroute, bouchées à la reine, escalope de porc panée avec tagliatelle et légumes, riz et tomates farcies... une bonne cuisine familiale comme on peut la faire à la maison. Les prix varient en fonction des menus proposés. A l'heure, où dans notre fond de vallée subsistent peu de lieux où se restaurer, n'hésitez pas à vous y rendre pour tester.

Il est impératif de réserver au 07.69.41.20.68

BS



## AIDE à la personne

- Micro-crédits
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide juridique
- Aide aux droits sociaux
- Vacances familles

**Un binôme référent sera présent sur le lieu du rendez-vous**

	Aide alimentaire
	Conseil budgétaire et microcrédit personnel
	Accès aux droits et à la justice
	Accès aux soins
	Culture, loisirs et départs en vacances
	Ateliers de français, Accompagnement scolaire et accès à Internet accompagné
	Soutien à la recherche d'emploi

## STATUTS



L'association a pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

### Modalités d'inscriptions pour l'aide globale à la personne dont l'aide alimentaire soumise à un barème

#### Liste des documents à présenter en papiers originaux :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Dernier bordereau de la CAF
- Justificatif des autres ressources (retraite, ...)
- Bail ou quittance de loyer ou prêt logement
- Justificatif de pension alimentaire

#### Suivant le cas :

- Certificat de scolarité
- Avis d'imposition
- Attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'inscription au Pôle Emploi
- Dettes avec plan d'apurement

**Les photocopies ne sont pas acceptées.**



Téléphone du Centre Itinérant

**06 04 00 57 44**

Téléphone du responsable

**06 12 71 55 05**

Adresse mail

**AD68.restosroute@restosducoeur.org**

## ACCUEIL inconditionnel

### AIDE ALIMENTAIRE sur inscription directement au Centre Itinérant

- Le Centre Itinérant s'adresse en priorité aux personnes ayant des difficultés de déplacements.
- L'intervention de l'Assistante Sociale n'est pas obligatoire.

#### Distribution de l'équivalent de 6 repas / semaine :

**1 part de protéines**  
(viande, poisson, œufs, ...)

**1 part d'accompagnement**  
(légumes, pâtes, riz, ...)

**1 part de dessert**

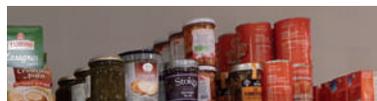
**1 part de laitage**

+

**Compléments (dont hygiène)**  
suivant disponibilité (huile, café, ...)

+

**Panier bébé**  
(lait, petits-pots, couches, ...)



## DISTRIBUTION 1 fois par semaine

Aux points d'arrêt du Centre :

### LUNDI Plaine du Rhin

- Lieu N°1 : (en cours)
- > Horaires :
- Lieu N°2 : (en cours)
- > Horaires :

### MARDI Sundgau

- Lieu N°1 : Muespach-le-Haut (Mairie)
- > Horaires : de 9h30 à 11h30
- Lieu N°2 : (en cours)
- > Horaires : de 14h à 16h

### JEUDI Vallée de la Doller

- Lieu N°1 : (en cours)
- > Horaires :
- Lieu N°2 : (en cours)
- > Horaires :

### VENDREDI Vallée de la Thur

- Lieu N°1 : (en cours)
- > Horaires :
- Lieu N°2 : (en cours)
- > Horaires :

Informations susceptibles de changements

# COMMENT SE CHAUFFER AU BOIS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR ?

## UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE À BIEN UTILISER



**LE CHAUFFAGE AU BOIS DOMESTIQUE**

**1<sup>ère</sup> ÉNERGIE RENOUVELABLE**  
utilisée en France (20 %)

Une énergie qui participe à l'indépendance énergétique de la France



**41 %**  
des émissions de particules fines (PM<sub>2,5</sub>)  
annuelles en France

Jusqu'à **10 fois moins** de particules fines

émises avec un appareil performant bien utilisé pour la même chaleur produite. Un appareil mal utilisé pollue plus, ne chauffe pas et coûte plus cher.



## 3 CONSEILS POUR UN BOIS DE QUALITÉ

### Des bûches sèches

Si le taux d'humidité est :

- > 23 % (bûches fraîchement coupées) : les faire sécher 18 mois avant utilisation,
- < 23 % (bûches achetées déjà sèches) : veiller à les stocker à l'abri de l'humidité.

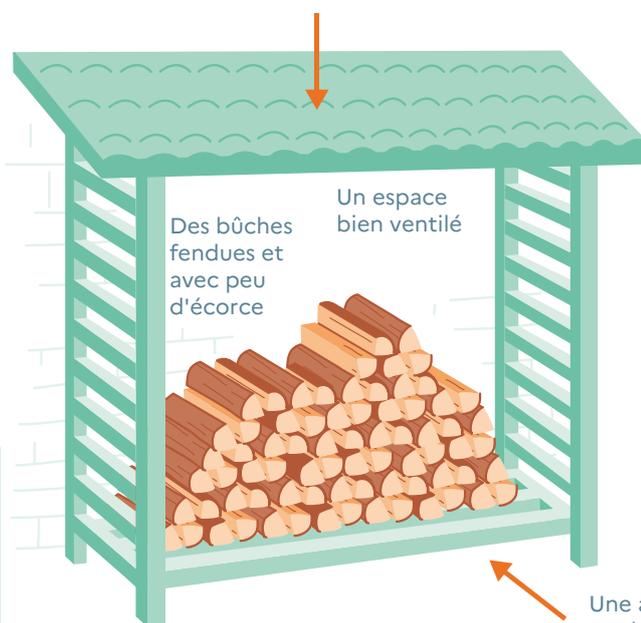
 Rentrer les bûches 48h avant de les utiliser pour parfaire le séchage.

### Un bois bien séché, c'est :

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

### Un stockage à l'abri de l'humidité

Un abri couvert, idéalement contre un mur



Des bûches fendues et avec peu d'écorce  
Un espace bien ventilé

Une aération par le dessous



### Où stocker les granulés en sac ?

Dans un local bien ventilé et non humide, isolés du sol (surélevés sur une palette par exemple).

Autre conseil : ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année.

### Les bois à privilégier

- ▶ Issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à utiliser à l'allumage),
- ▶ ni traités, ni peints, ni souillés,
- ▶ de préférence porteurs d'un label de qualité.

Pour les bûches

Pour les granulés



### 3 CONSEILS POUR UNE COMBUSTION OPTIMALE

➔ plus de chaleur et de confort

➔ moins d'émissions polluantes

➔ moins de bois consommé

**Une cheminée ouverte n'est pas un bon moyen de chauffage et pollue**

Seulement 15 % de la chaleur du feu est transmise dans la pièce alors que pour un poêle récent performant, c'est au minimum 75 %.

#### Un allumage par le haut

- ▶ Des bûches empilées du plus gros au plus petit diamètre et bien espacées pour que l'air circule.
- ▶ Sur le dessus : du bois de cagette en peuplier et/ou un allume-feu sans produit pétrolier (ex : laine de bois).

#### Pourquoi allumer le feu par le haut ?

Les fumées générées par la combustion sont captées et consommées par les flammes qui les surplombent. Ce type d'allumage est moins polluant, plus efficace et plus économique que la méthode traditionnelle.

#### Un chargement régulier

Ajouter du bois quand les braises sont encore vives sans surcharger le foyer, y compris à l'allumage.

#### Un tirage maîtrisé

- ▶ Ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage ou lors du rechargement,
  - ▶ réduire les entrées d'air quand le feu a bien pris, sans jamais les fermer complètement.
- 💡 Une vitre encrassée signale une mauvaise combustion : ouvrir les entrées d'air.

### DES POINTS ESSENTIELS À NE PAS OUBLIER !

**1 Bien respecter les instructions de la notice de l'appareil** pour en tirer le meilleur parti : calibre des bûches, chargement, réglage du tirage, entretien...

**2 Bien entretenir son installation** en la nettoyant, en vidant souvent le cendrier. Confier à un professionnel une fois par an la vérification des joints et de l'état du brûleur.

**3 Veiller au ramonage de la cheminée** au moins 1 fois par an (1 mm de suie dans le conduit = 10 % de bois consommé en plus !) et éviter les bûches de ramonage, polluantes et inefficaces.

**4 Remplacer son vieux appareil de chauffage ou sa cheminée ouverte** par un appareil performant, labellisé « Flamme verte », en veillant à ne pas le surdimensionner. Des aides existent pour les appareils installés par un professionnel RGE.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur :

Tuto de l'ADEME « Comment bien se chauffer au bois ? »  
Guide de l'ADEME « Adopter le chauffage au bois »



## Le diagnostic

### Notre production d'énergies renouvelables

Production annuelle d'énergies renouvelables :  
**240 GWh / an**

Part des énergies renouvelables sur la consommation du territoire :  
**10,7 %**

Consommation annuelle d'énergie sur le territoire :  
**2 200 GWh / an**

Consommation annuelle d'énergie par habitant :  
**33 MWh / hab. / an**

Sur l'année 2018, le territoire a dépensé **166 millions** d'euros en achat d'énergie



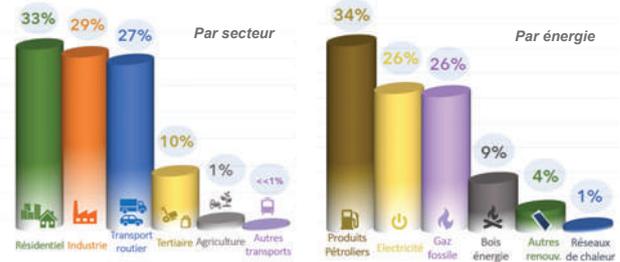
**166 M€ / an**

Pour l'habitat et les déplacements chaque habitant a en moyenne une facture énergétique de **1800 €** par an.



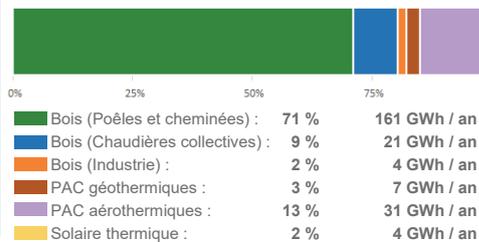
## Notre consommation énergétique

Consommations énergétiques finales en 2018



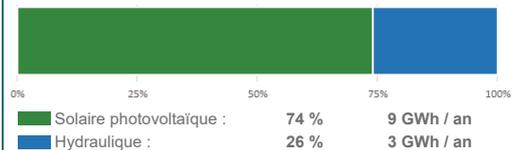
Production annuelle d'énergies renouvelables thermiques :  
**228 GWh / an**

Production d'énergies renouvelables thermiques en 2018



Production annuelle d'énergies renouvelables électriques :  
**12 GWh / an**

Production d'énergies renouvelables électriques en 2018



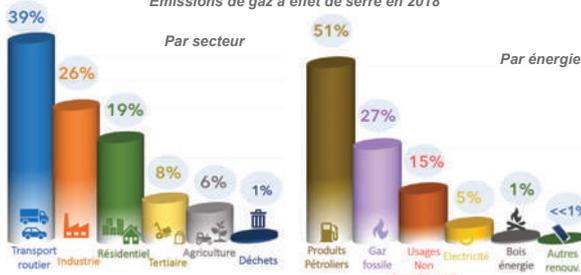
PAC : pompes à chaleur

## Nos émissions de gaz à effet de serre

Emissions totales sur le territoire :  
**407 000 tCO<sub>2</sub> / an**

Ces émissions de CO<sub>2</sub> seraient obtenues de façon équivalente si chaque habitant du territoire effectuait un aller-retour **Vieux-Thann - Le Cap de Bonne Espérance** dans une voiture de type Clio ou 208

Emissions de gaz à effet de serre en 2018

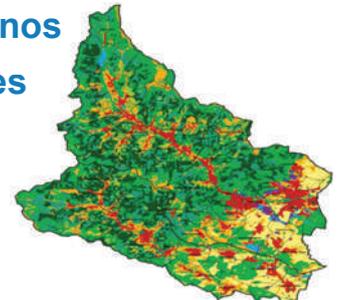


## L'importance de nos forêts et prairies

Séquestration naturelle du CO<sub>2</sub> :  
**154 000 tCO<sub>2</sub> / an**

Les espaces naturels de notre territoire permettent d'absorber chaque année l'équivalent de **38% de nos émissions** de gaz à effet de serre

Superficie du territoire :  
**486 km<sup>2</sup>**



Occupation du sol :

Forêts :	65 %	305 km <sup>2</sup>
Cultures :	18 %	86 km <sup>2</sup>
Prairies :	9 %	41 km <sup>2</sup>
Espaces artificialisés :	8 %	39 km <sup>2</sup>

## Notre territoire face aux changements climatiques

Hausse de la température moyenne annuelle sur le territoire :

**+ 1,5 °C**

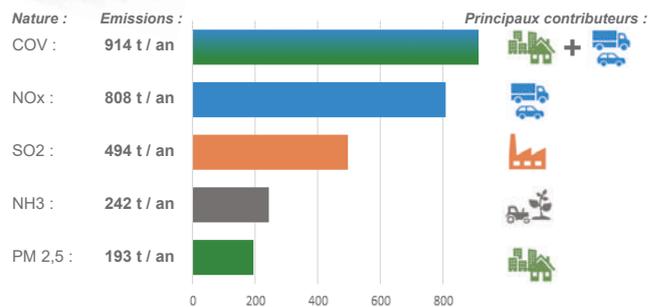
écart à la période de référence 1961-1990 observé par la station météorologique de Mulhouse

Le changement climatique en cours intègre la perspective d'une **multiplication des événements météorologiques inhabituels ou extrêmes**



## Nos émissions de polluants atmosphériques

Emissions de polluants atmosphériques en 2018



SO<sub>2</sub> : Oxydes de soufre - NOx : Oxydes d'azote - COV : Composés Organiques Volatils - NH<sub>3</sub> : Ammoniac - PM : Particules fines (Particulate Matter)